



Sentier Botanique

La Forêt Domaniale d'Agre

Un peu d'histoire...

La forêt d'Agre tirerait son nom de l'expression « Sylva Agra » (la Forêt Champêtre).

Ancienne possession de l'abbaye de Moissac, puis des Comtes de Toulouse, ce domaine forestier s'étendait autrefois de la rivière de l'Hers (près de Grenade), jusqu'aux portes de Castelsarrasin.

La forêt est intégrée au domaine de la Couronne en 1361, sous le règne de Jean le Bon.

En 1661, Colbert ordonne de réformer les forêts de la Grande Maîtrise de Toulouse (bornage des domaines, réglementation des droits d'usage).

La forêt d'Agre connaît alors à peu près ses limites actuelles.

A la Révolution Française, elle est incorporée au domaine de l'Etat, et devient forêt domaniale à la création de l'administration des Eaux et Forêts en 1820.

Attention à la nature!

Veillez à jeter vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet.

Quand vous quittez la forêt, elle doit être comme vous l'avez trouvée en arrivant. Veuillez ne pas dégrader le sentier.

En cas d'incendie

Vous êtes témoin d'un départ de feu, d'une fumée suspecte ou d'une saute de feu menaçante ou non. Téléphonez au 18 ou 112 pour les fixes et les mobiles pour prévenir rapidement du danger.

Les numéros utiles

Office de Tourisme : 05 63 64 16 32 Mairie de Montech : 05 63 64 82 44 S.A.M.U : 15

> Police secours : 17 Pompiers : 18

Appel d'urgence européen : 112

La naissance du sentier

A la suite d'un travail en commun avec de nombreux partenaires, le Conseil Municipal des Jeunes a créé un sentier botanique au sein de la forêt d'Agre

























